

PEYRELEVADE

N° 854

L'ÉDITO

Fermeture du réseau cuivre

Depuis 2021 la commune de Peyrelevade est couverte par le réseau fibre. À ce jour plus de 80% des ménages sont raccordables sur la commune, d'ailleurs, vous pouvez tester votre éligibilité sur le site de l'Arcep ou de NATHD (Nouvelle-Aquitaine Très Haut Débit).

La fibre optique a de nombreux bénéfices, notamment avec des débits de connexion nettement supérieurs à ceux du réseau cuivre. À l'heure du tout numérique, ainsi de plus en plus de propriétaires de résidences secondaires peuvent télétravailler et c'est un réel point positif pour l'économie locale.

La fibre optique est aussi moins gourmande en énergie, elle consomme 4 fois moins d'énergie qu'un abonnement au cuivre et encombre donc moins le réseau.

Avec la suppression de FranceTélécom, aujourd'hui c'est Orange qui est propriétaire du réseau cuivre. La fermeture du cuivre annoncée en 2019, commence à être opérée progressivement sur notre territoire, et à ce jour 10 communes corréziennes n'ont plus de réseau cuivre.

La fermeture du réseau cuivre se décompose en deux phases : la première en fermeture commerciale annoncée le 31 janvier 2026 pour la commune. C'est-à-dire que les ménages ne pourront plus souscrire d'abonnement fixe cuivre à partir de cette date là, mais les abonnements existants seront conservés. Ensuite la fermeture technique du réseau cuivre, pour Peyrelevade est annoncée au 31 janvier 2027. C'est la phase où Orange démonte le réseau cuivre existant et les infrastructures qui le composent. Ainsi, les ménages qui n'auront pas encore souscrit d'abonnement fibre en remplacement de leur abonnement téléphone cuivre seront contactés par Orange afin de pouvoir garder un service de téléphonie. Vous serez libres de choisir l'opérateur qui vous convient.

Afin de pouvoir être raccordés au réseau fibre dans des délais convenables, nous vous invitons à contacter dès maintenant l'opérateur de votre choix afin d'anticiper ce changement. Sachez qu'il est indispensable d'installer une box, mais qu'il n'est pas obligatoire de prendre d'abonnement internet si vous souhaitez conserver votre ligne téléphonique uniquement. Vous pourrez aussi conserver votre numéro de ligne téléphone, il faudra demander la portabilité de celui-ci.

Nous ne manquerons de vous tenir informés des événements liés à la fermeture du réseau cuivre.

L'équipe municipale

INFORMATIONS

ÉTAT CIVIL

Décès :

-de Eliane GRANET à Ussel, le 16 février, à l'âge de 93 ans, veuve de René JANDARD, domiciliée 29 route du Rat

-de Monique TERNAT à Peyrelevalde, le 23 février, à l'âge de 89 ans, veuve de Roger DUPUY, domiciliée 29 route du Rat

-de Pierre HOUEIX à Peyrelevalde, le 6 mars, à l'âge de 59 ans, célibataire, domicilié 29 route du Rat

-de Lucette COUÉGNAS à Peyrelevalde, le 11 mars, veuve de Robert DANGEUX, domiciliée 29 route du Rat

-de Denise MAS à Peyrelevalde, le 18 mars, à l'âge de 89 ans, épouse de Henri BOSCHE, domiciliée 29 route du Rat

Mariage :

-de Isenau COTTIN et Patrice HENRIOT, à Peyrelevalde le 22 mars, domiciliés à Chez Le Prou

AVIS

« La famille de M. Guy GRANJOUX vous fait part de son décès le 16 février 2025 à Ventelay (Marne). »

SERVICES COMMUNAUX



Services techniques
Urgences uniquement
(services des eaux,
sécurité, biens publics)
06.35.18.95.25



Secrétariat de mairie
Du lundi au jeudi
8h30-12h30 / 13h30-
17h30
Vendredi 8h30-12h30
05.55.94.73.13



Passeport & CNI
Mercredi &
vendredi
14h-17h30
**sur rdv
uniquement**

TRANSPORT AU MARCHÉ

Avis aux fidèles intéressées et futurs participants : le bus prendra le départ à 9h15 pour le marché de Felletin le **vendredi 18 avril**. Rendez-vous au Pra Bé.

À LOUER

APPARTEMENT F3 NON MEUBLÉ Route du Rat, situé dans le bourg de Peyrelevalde

Situé au 2ème étage, surface estimée de 80 m²
comprenant :

- 2 chambres
- 1 salle de bain avec baignoire
- 1 WC indépendant
- 1 cuisine
- 1 séjour / salle à manger
- 1 cave et 1 garage

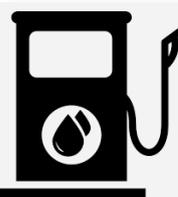
Petit jardin commun avec le locataire du 1er étage

Chauffage électrique

PRIX : 330€ / mois

Contact : Mme FOURNET au 06.33.16.01.58

STATION SERVICE



Nous avons pu remarquer la hausse des débits de la station service durant l'ouverture de la saison de chasse. C'est ainsi que nous proposons aux détenteurs d'un permis de chasser de pouvoir profiter d'un tarif spécial sur les carburants à la station service communale.

Plus d'informations en mairie, sur présentation d'un justificatif pour ouvrir un compte à la station service, ou au 05.55.94.73.13

TITRES D'IDENTITÉ

**Réservez, révisez, anticipez, voyagez !**

En prévision des vacances d'été et des examens de fin d'année scolaire, qui constituent des périodes de forte demande de titres, nous vous invitons à vérifier dès à présent la validité de vos titres d'identité et à les renouveler si besoin. Gagnez du temps, avec la pré-demande en ligne sur ants.gouv.fr.

Vous pouvez prendre rendez-vous en ligne sur :

<https://app.synbird.com/19290-peyrelevade-mairie-de-peyrelevade>

FRANCE IDENTITÉ



Vous pouvez désormais faire vérifier identité numérique France Identité à la mairie de Peyrelevade. Oui mais, France Identité : à quoi cela sert ?

Si votre carte d'identité est au format carte bancaire, que vous au moins 18 ans, et que votre smartphone dispose de la technologie NFC, vous pouvez profiter de l'application France Identité. Celle-ci vous permet de créer un justificatif d'identité unique et dématérialisé (finies les photocopies !) et vous connecter aux services France Connect. Si votre permis est lui aussi au format carte bancaire, ajoutez-le sur l'application.

MISS SUPER MAMIE EST ...

Ce sont les mamies de l'Ehpad de Peyrelevade qui remportent le titre de Super Mamie 2025.



Félicitations à elles ! Bravo à toutes les participantes de ce concours organisé par le Bar La Fontaine à l'occasion de la fête des grand-mères.

L'élection de Miss Super Mamie est basée sur le concours du plus beau et du meilleur gâteau. 6 gâteaux en compétition pour 47 votes ! Voici le podium :

1ère place : les Mamies de l'Ehpad

2ème place : Domie Detaix

3ème place : Sylvie Broussouloux

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU VENDREDI 07 FEVRIER 2025 A 20 HEURES

Présents : Pierre COUTAUD, Robert URBAIN, Evelyne DEGUILLAUME, Jean-Claude RUBY, Guillaume CHASSAGNE, Jean-Claude MALSOUTE, Jean MAZIERE, Christelle VEDRENNE, Mathieu UGUEN, Geneviève LABARRE, Isabelle CHARRIER, Joelle MEYRIGNAC, Alexandra LOULIER.

Procuration(s) : Jérémy VEYRET à Evelyne DEGUILLAUME.

Mme Evelyne DEGUILLAUME a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

1. OPERATION DE VOIRIE : RENFORCEMENT DE SECTIONS VC N°40 « CEZEYRAT » - DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT, AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENTS DES TERRITOIRES RURAUX.

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet de travaux de voirie suivant :

- Renforcement VC n° 40 « Cezeyrat ».

Le coût du projet (études + travaux) s'élève à la somme de 103 448,53 € HT, soit 124 138,24 € TTC.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal ;

- d'approuver ce projet ;
- de solliciter l'octroi d'une subvention au titre de la DETR - programmation 2025, afin d'établir le plan de financement

suivant :

Coût opération en HT	103 448,53 €
Etat : DETR 2025 - Voirie (45 %) - Montant des dépenses publiques plafonné à 100 000,00 €	45 000,00 €
Autres aides publiques	0,00 €
Total aides publiques sollicitées	45 000,00 €
A la charge de la commune	58 448,53 €

APPROUVE

2. ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTREE SOUS LE NUMERO 83 DE LA SECTION YT, A HAUTE-CORREZE COMMUNAUTE.

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que la communauté de communes Haute-Corrèze communauté a voté favorablement pour la vente du bâtiment abritant la ressourcerie « l'entraide du Plateau » et sa parcelle attenante à la commune de Peyrelevalde.

Il propose donc aux membres du Conseil municipal, et conformément à la proposition de Haute-Corrèze communauté de céder le bâtiment, d'acquérir cette parcelle cadastrée sous le numéro 83 de la section YT à hauteur de 20 € TTC.

APPROUVE

3. GARANTIE DE LA COLLECTIVITE POUR L'EMPRUNT SOUSCRIT PAR LA COPROD, DANS LE CADRE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS INDIVIDUELS.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal d'accorder sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement du prêt, d'un montant total de 586 901,00 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°167941.

La garantie de la collectivité serait ainsi accordée, augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de prêt.

Il propose que la garantie soit accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

APPROUVE

4. CREATION DE CARTES ET PLANS DE LA COMMUNE.

L'office de tourisme de Haute-Corrèze, en collaboration avec les communes intéressées du territoire a initié la réalisation de cartes et plans de ville.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal de s'inscrire dans cette démarche et de procéder à la mise en œuvre de ce projet.

L'office de tourisme aurait en charge la réalisation des documents jusqu'à l'impression, incluant les devis, la création graphique, la coordination avec le graphiste et l'imprimeur.

La participation financière de la commune porterait uniquement sur l'impression des documents.

Deux devis ont été transmis à la commune :

- blocs de ville (6 exemplaires de 100 feuillets) : 433,61 € TTC ;
- plans de ville (1 000 exemplaires) : 3 066,89 € TTC.

APPROUVE

5. PRESENTATION SUCCINCTE DES DECISIONS PRISES ENTRE LE 29 NOVEMBRE 2024 ET LE 07 FEVRIER 2025.

• Décision n° 2025/01 portant révision du loyer du logement « Maison Chamarron »

- Augmentation du loyer du logement « Maison Chamarron » selon l'indice INSEE de référence des loyers du 1^{er} trimestre 2024, soit 143,46 (pour rappel, celui du 1^{er} trimestre 2023 était de 138,61),
- Fixation du nouveau loyer mensuel à la somme de 135,00 €, au lieu de 131,00 €, et ce à compter du 06 janvier 2025, date anniversaire du présent contrat de location.

• Décision n°2025/02 portant révision du loyer du « Logement Mairie n°3 » :

- Augmentation du loyer du « logement Mairie n°3 » selon l'indice INSEE de référence des loyers du 1^{er} trimestre 2024, soit 143,46 (pour rappel, celui du 1^{er} trimestre 2023 était de 138,61),
- Fixation du nouveau loyer mensuel à la somme de 262,00 €, au lieu de 254,00 €, et ce à compter du 21 février 2025 date anniversaire du présent contrat de location.

INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

1. CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS : ARRET DE LA CONVENTION PORTANT ENTRETIEN MENAGER

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil municipal que le Service Départemental d'Incendie et de Secours n'a pas souhaité renouveler la convention portant entretien ménager du centre d'incendie et de secours de Peyrelevade.

En effet, depuis plusieurs années, la Commune de Peyrelevade entretient la caserne, et reçoit chaque année un dédommagement des frais, après service fait.

Dans un but de continuité du service, le conseil municipal propose que la mairie poursuive l'entretien ménager de la caserne. En revanche, l'entretien sera limité à 1h30 par semaine, au lieu de 2h jusqu'à présent. La commune ne demandera pas de défraiement au SDIS.

2. CANTINE SCOLAIRE : RECRUTEMENT D'UN AGENT EN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE.

Au cours des derniers mois, des difficultés sont apparues suite au comportement inadapté de certains élèves, ceci mettant à mal l'autorité du personnel présent.

Afin de retrouver un peu de calme, et davantage de sérénité sur le temps de midi, madame Julie Tissière a été recrutée en accroissement temporaire d'activité.

3. QUESTIONS DIVERSES :

- il a été remarqué que la déchetterie des Alluchats, à Faux-la-Montagne refusait désormais les déchets plastiques agricoles. Afin de résoudre cette problématique, un espace de stockage et de collecte de ces déchets, réservé aux professionnels, doit être étudié dans les prochaines semaines.

- Sur les 8 circuits de randonnée que compte la commune, plusieurs d'entre eux nécessiteraient un renouvellement du balisage. Afin de maintenir un balisage en bon état, il a été préconisé qu'il soit effectué tous les ans, sur la moitié des circuits (4 circuits en 2025, 4 autres circuits en 2026, etc.).

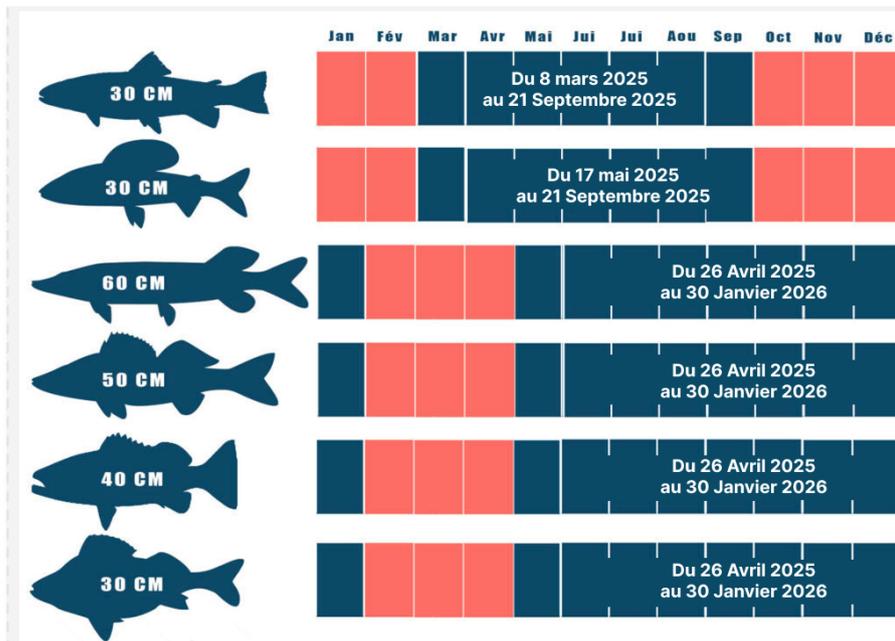
- l'aménagement d'une station de réparation de vélos a été proposée. Des devis seront demandés, et une subvention sollicitée auprès de l'ADEME afin de concrétiser ce projet.

- Agenda :

- Repas des aînés : 22 mars, au restaurant l'Ardesia ;
- Réunion publique « Cimetière » - 08 mars ;
- Conseil municipal : 14 mars ;
- Conseil municipal : 11 avril.

Fin de séance à 21 heures 30

OUVERTURE DE LA PÊCHE



Ouverture de la pêche : vente des cartes de pêche au Bar La Fontaine, ou à la mairie de Tarnac contacts auprès de Stéphane MAS, président de l'AAPMA de Peyrelevade-Tarnac-Toy Viam au 06.09.04.99.35

← Récapitulatif des dates d'ouverture en fonction des espèces et tailles de capture au niveau national

DÉCHÈTERIES

Les habitants de Peyrelevade ont accès à toutes les déchèteries du territoire de Haute-Corrèze Communauté et à celle des Alluchats (Faux-la-Montagne).

La déchèterie des Alluchats (à Faux-la-Montagne) - 05.55.67.96.48



Jours d'ouverture	Horaires
Mercredi	9h-11h45 13h30-17h45
Vendredi	9h-11h45 13h30-17h45
Samedi	9h-12h45

La déchèterie de Meymac (rue de la Croix Emanée) : 05.55.95.15.19



Jours d'ouverture	Horaires
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi	9h-12h 14h-18h

Déchets acceptés à la déchèterie de Meymac :



À Meymac, la déchèterie n'est pas équipée d'un système de pesage, pour les professionnels les tarifs sont appliqués au m3. (cf tarifs sur : hautecorreze.fr/services/dechets/decheteries)



RANDONNÉES

Venez arpenter les sentiers du Plateau de Millevaches :

-le **samedi 4 mai** au départ d'Auphelle (Lac de Vassivière) : 14ème édition de la **TransMillevaches** by La Neddoise, infos sur laneddoise.fr

-le **samedi 10 mai à Peyrelevade** : randonnées pédestres et VTT (10,20 et 32km) au départ du stade de 8h à 10h, inscriptions en ligne (5€) sur adeorun.com (fortement conseillé) ou sur place le jour-même. Évènement organisé par le comité des fêtes, restauration et buvette sur place. S'en suivra une après-midi jeux, amenez vos boules de pétanque, un jeu de molkky, un ballon de foot ...

-tous les lundis et mercredis avec l'Ecole Buissonnière : circuits au départ de Peyrelevade

-en libre accès : 9 circuits balisés sur la commune vous permettant de découvrir les sites remarquables ... les moulins de Chamboux, la Mijoie et les éoliennes, le Puy d'Auroc, les fontaines de Cezeyrat, la tourbière de Rebière Nègre, les rochers de Servières, la chapelle du Rat, le lac du Chammet, la tourbière de Négarioux -Malsagne

Retrouvez les circuits de randonnées sur le site internet de la commune de Peyrelevade : www.peyrelevade.fr, avec les tracés en .gpx et dans le guide papier disponible en mairie.

Commune de Peyrelevade
Mairie de Peyrelevade
55 rue du Limousin
19200 Peyrelevade
Tel. : 05 25 942 21 13
Email : mairie@peyrelevade.fr
www.peyrelevade.fr

LEGENDE
Départ : 1
Niveau : 1 Facile, 2 Moyen
Temps moyen : 1
Distance : 1
Dénivelé : 1
Coteaux de balisage : 1
Point(s) remarquable(s) : 1
Point d'information : 1
Camping : 1
GCH : 1

Découvrez aussi plus de 200 circuits recensés par le PNR de Millevaches en Limousin, sur l'application rando Millevaches.

Rando Millevaches
NATURE EN LIMOUSIN

RANDO-MILLEVACHES.FR
À PIED, À CHEVAL, À VÉLO, LES SENTIERS À PORTÉE DE CLIC !

PRÉPAREZ VOS ITINÉRAIRES EN LIGNE SUR LE SITE WEB RANDO-MILLEVACHES.FR GRATUITEMENT !

SUIVREZ LE TRACÉ GPS PENDANT VOTRE RANDONNÉE SUR L'APPLICATION GRATUITEMENT !

PLUS DE 200 CIRCUITS DÉCRITS ET ILLUSTRÉS !

2025
DIMANCHE
4
MAI

immersion pleine nature
au départ d'Auphelle.
lac de Vassivière

14^e édition de la randonnée

LA TRANSMILLEVACHES
BY LA NEDDOISE 87

6 circuits VTT (20 à 100km)
3 Routes* (55 à 105km)
3 Gravel* (60 à 100km)
4 Pédestres (10 à 25km)

* Non balisé -- traces gpx disponibles via inscription en ligne

Inscriptions en ligne
OU
sur place dès 7h30 (+ 2€ sur place)

Restauration sur réservation et buvette

Plus d'informations : laneddoise.fr

Peyrelevade (19)
RANDONNÉES
PLATEAU DE MILLEVACHES

événement organisé par le Comité des Fêtes de Peyrelevade

départs du stade de 8h à 10h

Samedi 10 MAI 2025

2 circuits pédestres : 10 et 20 km
1 circuit VTT : 32 km

5€ Buvette et restauration (snacking) sur place à l'arrivée

5€

Ravitaillement sur les parcours

Inscriptions sur le site adeorun.com (ou sur place le jour même)

LES TONY
Venez rêver les yeux grands ouverts!

Acrobaties - Magie - Sketchs comiques

ADULTE 6 €
ENFANT 4 €

Ne pas jeter sur la voie publique.

PEYRELEVADE - Salle des fêtes - Vendredi 25 Avril à 20 h 30

MÉDIATHÈQUE

Animations du mois d'avril :



-Mercredi 16 avril : nous accueillons le printemps, **ateliers d'art plastique** pour décorer la médiathèque, pour les enfants à partir de 4 ans, atelier gratuit, surprise à l'issue de la séance.

-Mercredi 30 avril : **papotage en patois limousin**, pour fêter l'anniversaire de la naissance de **Marcelle Delpastre**, nous remettons le patois limousin à l'honneur, venez nombreux il y aura de la flognarde, de l'accordéon, des chants.

RÉOUVERTURE DE LA PIZZERIA



Réouverture de la pizzeria La Fontaine à Peyrelevalde à compter du vendredi 28 mars.

À déguster sur place ou à emporter de 18 heures à 21 heures.

Fermé le lundi et mardi sauf veille jour de férié.

Tél : 05.55.94.25.14 ou 07.56.15.66.91

SOIRÉE PAËLLA

L'ardesia vous propose samedi 5 avril à partir de 19h30 une soirée Paëlla Valenciana. 13.50€ (+1€ supplément chorizo ou crevette) sur réservations au 06.48.63.65.85.

Durant la soirée Quizz sur « Les clochers de la Corrèze »

ARDESIA HOTEL - RESTAURANT

vous propose
SAMEDI 5 AVRIL
à partir de 19h30

Soirée
PAËLLA
Valenciana

13,50€
Supplément chorizo
ou grosse crevette 1€

Durant la soirée
QUIZZ
sur les « Clochers de la Corrèze »

Réservations 06 48 63 65 85